

# « Les Africains sont naturellement doués pour la course » : une idée aussi répandue que fausse

Depuis le milieu des années 1980, les coureurs kenyans, éthiopiens et marocains opèrent une mainmise dans le domaine de la course de demi-fond et de fond. Cette situation, qui ne manque pas d'interpeller, suscite nombre de commentaires qui rapportent, de façon quasi-invariable, ces succès à un supposé talent inné des athlètes africains. Bien que très répandue, la croyance dans le don naturel de ces coureurs est pourtant sans fondement. **Manuel Schotté** (CERAPS) se propose d'opérer un retour critique sur les différents avatars de ce mode d'explication avant de proposer une grille d'interprétation alternative.

Pour de nombreux commentateurs, ces athlètes dominaient sportivement parce que le groupe dont ils sont issus serait porteur de caractéristiques physiologiques distinctives, héritées de la confrontation pluriséculaire à un environnement naturel particulier. Il en découle que si les Kenyans, les Ethiopiens et les Marocains dominent actuellement dans les courses prolongées au niveau mondial, ce serait parce qu'ils vivent en altitude, ce schéma omettant de préciser que Tanzaniens, Népalais, Boliviens ou Péruviens, bien que confrontés à la même contrainte physique, ont des résultats beaucoup plus modestes.

Pas plus qu'ils ne peuvent expliquer pourquoi certaines populations dotées des mêmes caractéristiques ne parviennent pas à des performances équivalentes, les raisonnements de ce type échouent à rendre compte des changements qui affectent la composition de l'élite athlétique. Effectivement, comment concevoir que celle-ci évolue alors que les propriétés censées l'expliquer restent inchangées ? Comment comprendre que l'on passe, au niveau mondial, d'une domination quasi-exclusive des coureurs scandinaves (essentiellement des Finlandais) dans les années 1920 à celle d'athlètes originaires d'Afrique de l'Est et du Nord dans les années 1990 et 2000 sans qu'intervienne dans l'intervalle – 70 ans, durée insignifiante à l'échelle de l'évolution des espèces –, aucune modification de la constitution biologique de ces populations ? On pourrait à juste titre objecter que les coureurs africains n'ont, pendant très longtemps, pas eu accès aux compétitions internationales. Cette remarque n'invaliderait cependant pas la critique des approches naturalisantes. Car si elles étaient fondées, les athlètes finlandais devraient, aujourd'hui encore, dominer

l'athlétisme européen. Or c'est très loin d'être le cas puisque aucun d'entre eux n'a figuré dans le haut des bilans continentaux depuis les années 1980.

En dépit de ces faits incontestables, les succès des athlètes africains sont pourtant invariablement rapportés à leur prétendue différence constitutionnelle. Les premières traces de cette lecture sont contemporaines de l'émergence des sprinters noirs-américains sur la scène athlétique internationale. Recyclant les modes de pensée de l'anthropologie physique, les discours mobilisés véhiculent alors l'image de Noirs dotés d'une grande vitesse mais peu résistants. Les descriptions faites à ce moment-là considèrent que ces derniers sont porteurs de caractéristiques physiologiques particulières, et à ce titre avantagés de naissance pour les épreuves explosives, mais irrémédiablement handicapés pour les épreuves de longue durée qui nécessiteraient d'autres qualités. On aurait pu croire que le fait que des coureurs africains se mettent à briller dans les épreuves de fond amène à invalider ces interprétations. Loin s'en est fallu car ces succès ont donné lieu à des explications mettant l'accent sur d'autres attributs « naturels » censés être propres à ces populations. Ce qui frappe, c'est à la fois la persistance historique et la plasticité d'une telle grille de lecture qui s'accorde toujours des déments empiriques en leur accolant systématiquement un argument ad hoc, sans se soucier de la façon dont il s'intègre avec ceux qui ont précédé. Et ceci alors que toutes études de type biologique qui entreprennent de comparer ce qui est comparable, à savoir des populations de rang sportif identique, démontrent qu'il n'y a aucune différence entre ces dernières sur le plan physiologique, quelle que soit leur origine. De la même

« Tout l'enjeu est alors de substituer à ce qui relève de la croyance une analyse qui rend compte du processus qui conduit au succès athlétique des coureurs d'Afrique du Nord et de l'Est depuis une vingtaine d'années. »

façon, d'autres travaux ont très clairement montré que rien ne permet de conclure à l'existence de différences de type génétique qui fonderaient la supériorité d'un groupe sur un autre dans le domaine de l'athlétisme.

Ces données, qui découlent d'investigations sophistiquées, confirment ce qui se donne à voir au premier observateur un tant soit peu attentif : au Kenya comme en Ethiopie et au Maroc, il y a quantité de jeunes gens et de jeunes filles qui s'avèrent être des piétres athlètes, donnée qui invalide à elle seule l'argumentaire d'une supposée supériorité constitutionnelle des ressortissants de ces pays : le fait qu'elle ne soit pas partagée par tous leurs membres atteste qu'elle n'est pas le fait de leur appartenance à un groupe national ou ethnique. Cette assertion sur les pratiques observées en Afrique du Nord et de l'Est fait écho à un autre registre d'explication du succès des coureurs qui en sont issus. Suivant celui-ci, ce serait le mode de vie des populations de ces régions qui expliquerait leurs succès athlétiques. Bien qu'apparemment opposée à l'argumentaire naturalisant, cette vision culturaliste s'accommode en vérité très bien de celui-ci. C'est le cas lorsqu'il est avancé que la « tradition nomade » de certaines tribus kenyanes aurait favorisé une sélection naturelle qui aurait elle-même rendu leurs membres plus aptes à la pratique de la course. Là encore, cette lecture – qui a tout d'un « faux évolutionnisme », passant allègrement d'un niveau de complexité (le registre socio-culturel) à un autre (le biologique) – ne résiste pas à l'analyse car, comme l'indiquent les travaux d'anthropologues, rien ne permet d'avancer que les populationskenyanes, éthiopiennes et marocaines ont eu des « traditions » de course plus importantes que dans d'autres régions du monde.

La lecture culturaliste pêche parce qu'elle repose sur une représentation largement fantasmée de l'Afrique, postulant notamment que les enfants iraient tous à l'école en courant, développant par la même occasion des qualités d'endurance exceptionnelles. Outre la question non résolue de ce qui justifierait un tel mode de déplacement (pourquoi en courant plutôt qu'en marchant ?), l'argumentaire ne résiste là encore pas aux faits : la région d'où est issue la plupart des coureurs kenyanes se caractérise par une densité d'établissements scolaires élevée (ce qui limite de fait la distance moyenne séparant le domicile familial et l'école) et une grande partie d'entre eux est passée par des établissements où ils étaient internes. De la même façon, les coureurs marocains sont, dans leur quasi-totalité, issus des milieux urbains. Les populations dans lesquelles se recrutent les athlètes n'ont donc pas grand-chose à voir avec le nomadisme sur leur prête et qui expliquerait leurs qualités athlétiques.

Tout cela montre que c'est un non-sens de considérer que la capacité à courir vite puisse être une



STEVE KUZMA

qualité dérivant de propriétés dés-historicisées. Elle relève à l'inverse d'un usage du corps socialement mis en forme et qui n'a donc rien de naturel. Tout l'enjeu est alors de substituer à ce qui relève de la croyance une analyse qui rend compte du processus qui conduit au succès athlétique des coureurs d'Afrique du Nord et de l'Est depuis une vingtaine d'années. Cela suppose de s'intéresser, d'abord, aux conditions socio-historiques de production d'une élite en course à pied dans chacun de ces pays, et ensuite, aux conditions qui conduisent à ce que, à l'intérieur de chacun de ces pays, certains coureurs réussissent mieux que d'autres. Là encore l'analyse sociologique permet, en rendant compte de la fabrique de la différence interindividuelle, de montrer que le « talent » ne relève pas de l'inné mais bien d'une construction sociale dont on peut reconstruire la genèse.♦



1. Pour une synthèse en français, voir F. Sacco et G. Grémion, 2001, Le mythe de l'« avantage génétique » des sportifs africains, *Schweizerische Zeitschrift für Sportmedizin und Sporttraumatologie*, vol 4, n°4, pp. 149-152.
2. C. Levi-Strauss (1952, 1987), *Race et histoire*, Paris, Denoël-Folio, p. 23.
3. M. Segalen (1994), *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Métailié.
4. J. Bal et J. Sang (1996), *Kenyan Running. Movement Culture, Geography and Global Change*, Londres, Frank Cass.
5. M. Mauss (1950, 1978), «Les techniques du corps», in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, pp. 363-386 ; et G. Bruant (1992), *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*, Paris, PUF.
6. M. Schotté (2012), *La construction du «talent»*, Raison d'agir.